BIENVENUE À NOTRE BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL!

Si vous la recevez, c'est que vous vous êtes inscrit sur notre site web pour recevoir nos lettres d'information.

Si vous ne le saviez pas déjà, le village de St-Pierre-Jolys est sur Facebook.

Cliquez ici pour aimer la page et suivez-nous!

Réduction d'impôt de 2%

Pour ceux qui ne le savent pas déjà, le village de St-Pierre-Jolys offre un rabais de 2 % sur les impôts fonciers s'ils sont payés avant le 31 juillet. Qui n'aime pas les promotions?

Alors assurez-vous de payer avant le 31 juillet pour profiter de ce rabais. Nous acceptons les paiements en argent comptant, par chèque, par télépaiement ou par virement électronique.



Si vous payez par virement électronique, veuillez envoyer un courriel à info@villagestpierrejolys.ca avec les informations suivantes :

- la réponse à la question de sécurité
- l'adresse civique ou le numéro de rôle de la propriété
- le montant payé

Foire aux questions

Avez-vous déjà voulu connaître la réponse à une question du Village, mais le bureau est fermé ou vous n'avez pas envie de contacter le bureau pour une petite affaire? Eh bien, nous avons une solution. Voici une nouvelle page de FAQ sur notre site web. Visitez cette page pour connaître les questions les plus fréquemment posées. Cette liste sera continuellement mise à jour pour suivre tous les changements dans le Village. Cliquez ici pour visiter la nouvelle page.

Informations COVID-19



Pour des informations fiables concernant COVID-19, ne cherchez pas plus loin que la page COVID-19 du site web du Village. <u>Cliquez ici</u> pour trouver des informations locales, provinciales et nationales concernant cette pandémie.

Réouverture de l'aire de jeux d'eau

Alors que nous tentions de rouvrir l'aire de jeux d'eau, un problème de fonctionnement nous a obligés à commander une nouvelle pièce. Une fois que nous aurons reçu la pièce, nous ferons de notre mieux pour la rouvrir le plus rapidement possible car nous savons que vous (et surtout vos enfants) pourrait profiter d'une pause rafraîchissante. Gardez un œil sur notre page Facebook et notre site web pour connaître la date de réouverture officielle.

Sondage mensuel



Nous organiserons des sondages mensuels sur notre site web concernant diverses choses au sein du Village. Nous voulons connaître votre avis. Veuillez vous rendre au bas de la page d'accueil du site web. Il se trouvera sur le côté gauche de l'écran. Veuillez aller voter!

Réunions du Conseil

Pour le mois de juillet, il n'y aura qu'une seule réunion mensuelle du conseil. Les réunions sont redevenues des réunions en face à face. Cependant, les restrictions étant toujours en vigueur, nous vous demandons de vous préinscrire auprès du bureau du Village si vous souhaitez être présent à la réunion. Pour le mois de juillet, la réunion aura lieu le 8 juillet à 19h00.